

ANNEXE No 2

Par l'honorable M. Bell:

Q. Où les vendriez-vous?—R. A Minneapolis. Si on peut les expédier d'Irlande à Ontario, nous devrions pouvoir les expédier à Minneapolis. Si nous étions sûr d'un marché nous en aurions une bonne récolte chaque année. Tout va par sauts, comme le manque d'un marché ferme.

Q. N'en est-il pas ainsi partout?—R. Oui, là où il n'y a pas de marché ferme.

Q. Je suppose que c'est le cas aux Etats-Unis?—R. Ils ont un marché protecteur, et ils doivent savoir mieux.

Q. C'est le marché que vous voulez avoir?—R. Les prix sont généralement élevés là quand ils sont bas chez nous. Les marchés seraient au même niveau si le droit était enlevé. J'ai appris, depuis le commencement de cette enquête, que le cultivateur était protégé. Ce n'est qu'une protection supposée, et nous préférerions ne pas l'avoir. Nous ne pouvons être protégés lorsque nous avons un surplus.

E. C. DRURY, Barrie, Ontario, est appelé et assermenté.

Par le Président:

Q. Quelle est votre occupation?—R. Cultivateur. Je suis deuxième vice-président du Conseil Canadien d'Agriculture.

Q. Pouvez-vous nous donner quelques raisons pour lesquelles la réciprocité serait nuisible ou utile au Canada?—R. Je pense qu'elle nous serait assurément utile parce qu'elle élargirait notre marché. J'ai entendu l'honorable sénateur Bell mentionner le lait. Je suis quelque peu intéressé dans la fourniture de crème douce à la cité. Dans ce commerce spécial, ce serait une grande amélioration d'avoir accès aux cités américaines à travers le lac. Toronto contrôle le commerce de crème douce pour l'Ontario. Bien que le prix payé aux cultivateurs soit assez satisfaisant, c'est un commerce spécial qui demande des soins spéciaux, et les prix payés de l'autre côté de la ligne sont plus élevés que ceux payés ici. Nous vendons la crème à tant la livre de gras de beurre. D'après notre contrat, cet hiver, nous avons reçu moins par livre de gras de beurre dans la crème douce que nous aurions obtenu si la crème eût été convertie en beurre. Le prix le plus élevé atteint a été 38 cents la livre, ce qui représente 34 cents par livre de beurre. Dans la fabrication du beurre il entre 16 pour 100 d'eau et de sel. La crème douce demande des soins particuliers. Vous ne pouvez donner aux vaches indifféremment toute nourriture, et la production de cette classe de crème donne un trouble considérable. La laiterie de la cité de Toronto pratiquement contrôle le commerce pour l'Ontario et nous devons prendre ce qu'elle nous donne; elle tient le prix de la crème au-dessus de celui du beurre juste assez pour garder les gens dans ce commerce. Le beurre a monté jusqu'à 38 et 39 cents la livre.

Par le Président:

Q. Comment reliez-vous cela à la réciprocité?—R. Naturellement, le droit sur la crème pour la fabrication du beurre est peu élevé. Si l'on enlevait les droits sur tous les produits de laiterie nous aurions un marché plus considérable, et il n'y a pas de doute que nous pourrions expédier la crème et le beurre à Buffalo et aux Etats qui bordent les lacs. Je garde un troupeau de moutons et j'engraisse des agneaux pour le commerce du printemps. Il est bien vrai qu'on a tué des agneaux à Toronto des agneaux des Etats-Unis, mais ils sont décidément de classe inférieure. Le plus haut prix est payé sur le marché de Buffalo pour le mouton canadien.

Q. N'est-il pas vrai que l'agriculture est la plus grande industrie dans l'Ontario?—R. Je pense que oui.

Q. Quel marché avons-nous outre le marché domestique?—R. Dans presque chaque ligne notre marché se trouve en Angleterre.

Q. Y a-t-il des limitations aux demandes du marché britannique pour les produits que nous devons fournir?—R. Je pense que oui. Nous devrions produire plus que la Grande-Bretagne ne consomme.